

Police locale - Zone de police de Gaume (5299)

Etienne CHALON- Président du Collège de police

Tél. : 063/214.738- Fax : 063/214.739

Rue Lenclos, 134, 6740 ETALLE

esther.lapaige@police.belgium.eu

AVIS AU PUBLIC

Le Collège de police de la ZP Gaume porte à la connaissance du public que la Modification budgétaire n° 03 (service ordinaire et service extraordinaire) du budget 2025 a été approuvée en séance publique du Conseil de police du 10 novembre 2025.

En exécution de l'article 34 de la LPI qui déclare applicable, entre autres, l'article 242 de la NLC (L1313-1 du CDLD), la modification budgétaire peut être consultée au siège de la zone de police, rue Lenclos 134 à Etalle, du 14 au 29 novembre 2025, chaque jour ouvrable de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

VIRTON, le 10 novembre 2025.



Chef de corps
1CDP Jean-Yves SCHUL



Le Président
Etienne CHALON

NB : Pour une question d'organisation, il est demandé de prendre au préalable rendez-vous (063/214.738 ou esther.lapaige@police.belgium.eu). Cette démarche est facultative.